



Résiliation mutuelle santé

Par **marguerite112**, le **07/02/2017** à **20:10**

Bonjour,

Suite à mon adhésion à une mutuelle santé, je reçois une 1ère carte avec mon nom complètement erroné, nom erroné qui figure aussi sur les références du mandat SEPA. Puis après les avoir contacté, une 2ème carte avec mon nom encore complètement erroné. Je les appelle le 6 février 2017, et après très exactement 1 h 15 d'attente, je parviens à discuter avec 1 collaboratrice qui me dit que : « mon dossier est en cours, qu'aucun prélèvement n'est prévu (alors qu'il apparaît sur mon compte pour débit au 6 février), que l'erreur provient de mon bulletin d'adhésion alors que c'est moi-même qui l'ai complété – je sais encore écrire mon nom » et ensuite la collaboratrice me raccroche au nez. Je ne peux ni créer d'espace personnel car on ne me reconnaît pas sur le site ni aller à la pharmacie.

QUESTION : peut-on résilier sa mutuelle au motif d'une mauvaise gestion de son compte ?

Merci d'avance.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **04/03/2017** à **08:49**

Bonjour,

Avez-vous conservé une copie de votre bulletin d'adhésion ? Si oui, vous leur adressez une LR/AR pour leur demander de rectifier l'orthographe de votre nom et vous permettre l'accès

aux soins et à leurs remboursement.